

PERMANENCE INSERTION PROFESSIONNELLE

Une permanence Insertion professionnelle aura lieu le **JEUDI MATIN 16 DECEMBRE, de 9 h à 12 h** au Centre des Marais.

J.F. GUITTON, Correspondant Crédit Formation à Vern, accueillera les jeunes de 16 à 25 ans en recherche de formation ou d'emploi.

VACANCES DE NOEL -  
INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Les modalités d'inscriptions seront les mêmes que pour l'été : inscriptions à la semaine, avec tarif préférentiel ou à la journée avec indication des dates. Le règlement se fera lors de l'inscription et ne donnera pas lieu à remboursement (sauf cas de force majeure).

Les parents n'ayant pas inscrit leurs enfants avant le **MERCREDI 15 DECEMBRE** se verront appliquer un tarif majoré. Le programme d'activités est à votre disposition.

FOYER LOGEMENT - JOURNEE DANOISE  
VENDREDI 17 DECEMBRE 1993

11 h 00 : Présentation du pays  
avec Mme LE DU et Melle SCHMIDT

12 h 15 : REPAS : 52 F  
Apéritif 10 F (Aquavit 40°)  
5 F (Kir)

Le roi "Hareng"  
Jambon à l'os  
Choux rouges et pommes caramélisées  
Riz à l'amande avec son coulis

14 h 30 : VIDEO VERSION FRANCAISE  
- "Nos amis du Pôle Nord" 40 mn  
- "Les Iles Feroe" 22 mn

Vente d'objets danois en bois avec la boutique KIRSTEN (mobiles, décorations de Noël...), affiches danoises à vendre.

Vente de paniers de Noël avec le PANIER  
PRAICHEUR.

16 h 00 : GOUTER  
G10g (vin chaud) 5 F  
Petites brioches 5 F

THEATRES DU COQ ET DE L'ANE

La troupe du Coq et de l'Ane continue son parcours avec "MISES ET NOBLESSE". Le chef-d'oeuvre d'Eduardo Scarpetta sera de nouveau donné le :

**SAMEDI 18 DECEMBRE à 21 H**  
Salle de la Chatoisais à Vern.

COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE : CIMETIERE

Pour la meilleure tenue du cimetière communal la Mairie demande aux familles dont les tombes seraient encore garnies de plantes ou fleurs fanées ou séchées de bien vouloir procéder à leur enlèvement pour le 15/12/93.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sont prises sur la liste électorale, en MAIRIE jusqu'au 31/12/93, dernier délai. Les personnes intéressées devront se présenter à cet effet, munies de préférence des pièces suivantes : livret de famille et dernière carte d'électeur.

Conditions à remplir pour être électeur :

- être de nationalité française ;
- être majeur : les jeunes qui auront atteint 18 ans au 28 février 1994 sont invités à s'inscrire également avant le 31/12/93 (s'ils souhaitent participer au scrutin de 1994) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale définie par les articles L5 à L8 du Code électoral.

En outre, pour être inscrit dans une commune, il faut, soit :

- y posséder son domicile tel qu'il est déterminé par le Code Civil ;
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février ;
- y être inscrit pour la 5e fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer ses droits dans la commune ;
- y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

ASSOCIATION "LES FLAMBOYANTS"

propose des COURS DE DANSE ANTILLAISE sous la direction de "Fred DURANDY", ses musiciens et ses danseurs

tous les lundis, de 20 h 30 à 22 h 30  
(sauf vacances scolaires)  
à la SALLE DES PETRES de VERN SUR SEICHE

Pour tous renseignements, téléphoner au 99.00.42.46, de 18 h à 20 h en semaine.

COUTURE ADULTES

Une place est disponible pour le cours du mardi soir, de 20 h à 22 h.

Contactez le Centre des Marais (99 62 83 27).